 **Démarches étudiant « Erasmus » études hors Europe (FAMESMS)**

**Avant le départ de l’étudiant :**

1. **Fiche d’identité du candidat** « FAME » études (SMS) avec photo numérique.
2. Lettre de motivation et CV du candidat pour le 15 avril (1er quadrimestre) / 15 novembre (2e quadrimestre).
3. Copie de la carte d’identité et carte d’assurance maladie (type Eurocross) pour le pays hors Europe concerné.
4. Copie du dossier de demande/acceptation auprès de l’institution partenaire d’accueil, avec copie des bulletins HELHa des années antérieures.
5. Préparation et rédaction de la **Convention d’Etudes** (Learning agreement for studies) (SMS) (avec le programme de cours d’études et **son tableau d’équivalence HELHa**), qui comporte 3 parties : avant, pendant et après la mobilité.
6. **Contrat de bourse de mobilité** (rédigé par le BI) signé par l’étudiant et la HELHa.
7. **Preuve du statut boursier FWB** de l’année qui précède la mobilité (si c’est le cas).

**Pour les pays à risque hors Europe, un dossier de risque sera rédigé et signé avant le départ. Pour les visas touristiques : un document de décharge pour un éventuel refus d’accès au pays.**

**Durant son séjour :**

1. A l’arrivée sur place : faire signer la convention d’études (Learning Agreement – SMS) par l’institution d’accueil qui y mentionne la date de début des activités de cours en page 2/3.

**CE DOCUMENT (les pages 1 à 4 avec les 3 signatures) DOIT ETRE ENVOYE (par scan) à votre coordinateur local et au Bureau International dans le courant de la 1e semaine d’arrivée sur place, pour permettre le versement de l’acompte de la bourse.**

1. Utiliser la page 3/4 de la Convention d’Etudes - SMS *(Durant la mobilité)* pour signaler toute modification durant le séjour (programme de cours, langue, durée…)

**Au retour de l’étudiant :**

1. Remise de la 3e partie (page 4/5) de la Convention d’Etudes – SMS (*Après la mobilité)* avec mention des dates de séjour et de la signature de l’institution d’accueil (document original).
2. Remise d’une **copie** du relevé de notes (et tableau d’équivalences HELHa) avec les résultats obtenus.
3. Rapport de mobilité étudiant ETUDES à compléter en ligne au plus tard un mois après le retour. Un code d’accès et les procédures vous seront fournis via votre boîte mail HELHa.
4. Pour les étudiants hors Europe, il est vivement conseillé de garder (et nous envoyer) une copie des tickets d’embarquement et de vols (boarding pass) **A/R.**
5. Pour les étudiants en études au second semestre (dont le séjour a débuté en janvier, février ou mars), tous les documents devront être rentrés pour le 25 juin plus tard. Le solde de la bourse ne sera payé à l’étudiant que lorsque **tous** les documents seront remis en bonne et due forme.